



COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 07/06/2021

Plan de relance en région : l'État consacre plus de 9M€ pour recycler les friches et limiter l'artificialisation des sols

L'État consacre, pour la région Centre-Val de Loire, une enveloppe de 9,2 millions d'euros pour l'implantation de nouveaux projets sur des friches d'origine urbaine, industrielle ou commerciale. Cette requalification des friches permet de limiter l'artificialisation des sols.

Cette somme va permettre de financer 493 logements, dont 260 logements sociaux. Plus de 60 000 m² consacrés aux activités économiques vont être reconstitués ou créés, le tout en économisant 32 hectares de terrain, ces 32 ha représentant la surface de friches requalifiées.

Pour la plupart des opérations, l'enveloppe, en finançant la totalité du déficit d'opération, va permettre aux projets de voir le jour.

Les 16 sites sélectionnés parmi les 51 projets candidats l'ont été sur la base de critères tels que la maturité des dossiers, le nombre de logements construits, la surface économique créée, ou encore le caractère prioritaire du secteur (territoires d'industrie, action cœur de ville, petites villes de demain).

Conformément aux annonces du Premier ministre et de la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du logement, l'appel à projets relatif au recyclage du foncier est abondé en plusieurs vagues. Une première enveloppe de 3,9 millions d'euros pour la région Centre-Val de Loire, annoncée le 21 avril, a permis de financer 10 projets. Une seconde enveloppe, de 6 millions d'euros, porte depuis début mai le fonds à 9,2 millions d'euros.

Les vagues suivantes d'abondement du fonds friches permettront de poursuivre la mise en œuvre du dispositif sur les années qui viennent, au profit des territoires.

LISTE DES PROJETS FINANCES

Première enveloppe (3,9M€) :

- aménagement d'un campus numérique et d'un incubateur d'entreprise à Vierzon,
- requalification d'un îlot désaffecté à Bourges (Bon pasteur) pour y réaliser notamment 145 logements sociaux (dont 115 dans une résidence de jeunes actifs),
- traitement d'une friche à Nogent le Roi pour y permettre l'extension d'une entreprise,
- reconversion d'un ancien site industriel à Dreux (coteau Beaurepaire) pour y réaliser des logements,

Florence KLEIBER
DREAL Centre – Val de Loire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire
Service régional de la communication
interministérielle



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- requalification d'une friche industrielle (les Groges) dans la commune de Le Blanc pour y permettre l'installation d'entreprises,
- restructuration d'un ancien EHPAD à Langeais pour y réaliser 34 logements sociaux et 11 terrains à bâtir,
- reconversion du quartier de la gare à Vendôme pour y créer près de 200 logements et accueillir des activités tertiaires,
- reconversion globale du site de l'ancienne fonderie Autocast à Bléré pour un nouvel usage mixte, à la fois culturel, éducatif, touristique, et commercial,
- réhabilitation d'une ancienne maison de retraite à Neung sur Beuvron pour permettre d'y créer 12 logements pour les salariés,
- reconversion d'une friche industrielle en entrée de ville à Chécy, pour y réaliser des logements sociaux et des terrains à bâtir.

Deuxième enveloppe (6M€) :

- troisième tranche de la friche Lahitolle à Bourges pour permettre la construction d'un gymnase,
- friche Balsan à Châteauroux, pour y installer notamment des locaux d'enseignement dont les activités rayonneront au-delà même de la ville,
- réaménagement du site de la radio à Dreux, en vue de l'installation d'activités industrielles et tertiaires,
- création de 50 logements sociaux à Azay sur Cher,
- traitement d'un bâtiment désaffecté à Millancay, pour le transformer en activité et en logement,
- réalisation d'un ensemble immobilier à vocation économique, rue César Franck, à Orléans.

Florence KLEIBER
DREAL Centre – Val de Loire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire
Service régional de la communication
interministérielle